



Communiqué

L'intersyndicale a été reçue ce mercredi 21 juin 2017 par l'inspecteur d'académie, le secrétaire général et la directrice de cabinet du recteur.

Nous avons réitéré notre demande d'un retour à 4 jours dès la rentrée scolaire 2017-2018 en argumentant sur les conditions de travail dégradées, la fatigue des élèves...

Nous avons déposé les motions et pétitions signées par les collègues qui, à 99% plébiscitent le retour à 4 jours.

L'IA nous dit attendre la parution du dit décret au BO les jours prochains.

Malgré les tentatives d'intimidation des IEN demandant aux directrices et directeurs d'écoles de ne pas mettre à l'ordre du jour des conseils d'école le vote sur l'organisation des rythmes scolaires et le retour à 4 jours, nous les appelons **à mettre ce vote à l'ordre du jour du dernier conseil d'école**. Si celui-ci a eu lieu, il faut réunir un conseil d'école extraordinaire le plus tôt possible.

L'IA a rappelé que c'est la directrice ou le directeur d'école qui réunit le conseil d'école et qui fixe l'ordre du jour.

(Rappel : le CE est réuni à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres).

Pour info, les communes de St-Philippe, Sainte-Marie, Tampon, Sainte-Suzanne, St-Paul, St-Joseph se sont exprimées sur le sujet.

**LES 4 JOURS DES LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018 C'EST POSSIBLE**

**MOBILISONS-NOUS ET VOTONS DANS NOS CONSEILS D'ÉCOLES**



**ENSEIGNER C'EST S'ENGAGER.**

CONTACT : Anthony Payet, secrétaire - 0692682839 - Facebook : Sne-Fgaf 974

- Twitter : @SNEFGAF974

<http://www.sne-csen.net> - <http://snelareunion.free.fr> - [snefgaf974@gmail.com](mailto:snefgaf974@gmail.com)